

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **2<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2014**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- madame Marie-Christine Fraser, greffière

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

**2014-198**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé, avec les ajouts suivants :

- 6.3 Participation au calendrier de la Table de concertation « Services aux aînés des Sources »
- 11.2 Dépôt du bilan des interventions en 2013 (Schéma de couverture de risques)

Adoptée.

**2014-199**

#### **ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AOÛT 2014**

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 août 2014, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

#### **CORRESPONDANCE**

- Lettre de remerciements de la compagnie KABS suite à leur visite à Asbestos.
- Lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire informant la Ville d'Asbestos du montant qu'elle recevra dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence.
- Lettre de remerciements du Club Aéromodèles Asbestos pour l'aide reçue.
- Lettre du ministère des Transports pour la demande de diminution de vitesse à 30 km/h dans le secteur de la rue Larochelle.

## DEMANDE DES CONTRIBUABLES

- Un citoyen désire savoir si des travaux seront faits au niveau de la descente donnant accès au lac à proximité du 303B de la rue Dussault dans le secteur Trois-Lacs. Monsieur le maire mentionne que l'étude du dossier est en cours pour trouver d'éventuelles solutions pour corriger la problématique.

### 2014-200

#### DÉLÉGATION À L'ACTIVITÉ « DÉGUSTATION VINS ET FROMAGES »

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos réserve deux (2) tables de huit (8) personnes au coût de 1 120 \$ (70 \$ par billet) pour l'activité « Dégustation vins et fromages » qui sera tenue le samedi 25 octobre prochain dans le cadre d'une activité de financement offerte par la Fondation du CSSS des Sources.

Adoptée.

### 2014-201

#### APPUI FINANCIER À L'ÉCOLE SECONDAIRE L'ESCALE

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu qu'un montant de 500 \$ provenant des fonds du tournoi de golf du maire soit remis à l'école secondaire l'Escale dans le cadre de l'activité « Le retour aux sources d'Armand Vaillancourt ».

Adoptée.

### 2014-202

#### APPUI FINANCIER À LA TABLE DE CONCERTATION « SERVICES AUX AINÉS DES SOURCES »

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu qu'un montant maximal de 250 \$ soit remis à la Table de concertation « Services aux aînés des Sources » dans le cadre de la production de leur calendrier annuel.

Adoptée.

### 2014-203

#### APPROBATION DES DÉBOURSÉS D'AOÛT 2014

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, des salaires versés et du remboursement de la dette pour le mois d'août 2014, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	667 410,77 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois d'août 2014:	667 410,77 \$

Adoptée.

## 2014-204

### DÉPÔT DU RAPPORT DES INDICATEURS DE GESTION POUR L'ANNÉE 2013

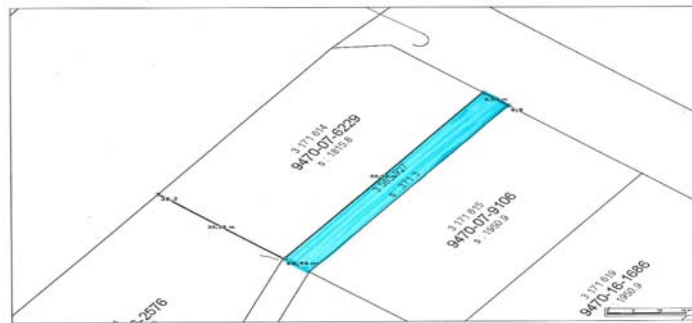
Le rapport intitulé : « Indicateurs de gestion pour l'année 2013 » est déposé au Conseil municipal, et ce, conformément à la Loi. Ce rapport a été préparé par madame Manon Carrier, trésorière, et a été transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, par voie électronique. Il est donc proposé par le conseiller Jean Roy et appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'accepter le dépôt du rapport.

Adoptée.

## 2014-205

### VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN (lot 3 563 927)

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos vende à monsieur Denis Gauthier une partie du lot 3 563 927 telle que montrée au plan ci-dessous.



La vente se fera au montant de 2 500 \$, plus les taxes applicables, et aux conditions suivantes :

- Que les frais relatifs à la réalisation de cette transaction soient à la charge de l'acquéreur;
- Que l'acquéreur n'érige aucune construction sur la partie de lot vendue;
- Que la Ville d'Asbestos puisse effectuer des travaux de réparations d'aqueduc et d'égoût avec un préavis de quarante-huit (48) heures, sauf en cas d'urgence, le cas échéant, aucun préavis ne sera nécessaire;
- Que la Ville d'Asbestos, en cas de réparation, s'engage à remettre en état le terrain, à l'exception des aménagements paysagers ou d'asphaltage;
- Que monsieur Hugues Grimard, maire et madame Marie-Christine Fraser, greffière, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents relatifs à la transaction.

Adoptée.

## 2014-206

### FESTIVAL DES GOURMANDS : AVANCE DE FONDS

CONSIDÉRANT que l'édition 2014 du Festival des Gourmands a connu un succès modéré à cause de la température froide et pluvieuse qui a perduré tout au long de la fin de semaine;

CONSIDÉRANT que cette baisse d'achalandage a conséquemment causé une baisse de revenu importante pour l'organisation;

CONSIDÉRANT que la nature exceptionnelle du bilan 2014 pour le Festival des Gourmands;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos verse immédiatement à l'organisation du Festival des Gourmands la contribution financière pour l'édition 2015 au montant de 15 000 \$.

Adoptée.

#### **2014-207**

##### **FESTIVAL DES GOURMANDS : CAUTIONNEMENT**

CONSIDÉRANT que l'édition 2014 du Festival des Gourmands a connu un succès modéré à cause de la température froide et pluvieuse qui a perduré tout au long de la fin de semaine;

CONSIDÉRANT que cette baisse d'achalandage a conséquemment causé une baisse de revenu importante pour l'organisation;

CONSIDÉRANT que la nature exceptionnelle du bilan 2014 pour le Festival des Gourmands;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher appuyée par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos se porte caution pour un montant maximal de 49 999\$ pour un prêt fait par l'organisation du Festival des Gourmands. De plus que monsieur Hugues Grimard, maire et madame Marie-Christine Fraser, greffière, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents en lien avec le cautionnement.

Adoptée.

#### **2014-208**

##### **ADHÉSION À LA MUTUELLE DE PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DE L'UMQ**

ATTENDU QU'une mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail (ci-après la Mutuelle) a été mise sur pied par l'UMQ en vertu de l'article 284.2, de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles;

ATTENDU QUE l'adhésion à la Mutuelle permet à la Municipalité d'améliorer son système de gestion ainsi que sa performance en santé et sécurité du travail;

ATTENDU QUE la Municipalité désire profiter des avantages en adhérant à la Mutuelle;

*CONSIDÉRANT QUE* aux fins de limiter les coûts et les efforts requis pour le renouvellement de la mutuelle annuellement à la CSST, il est souhaitable de confier à l'UMQ le mandat de procéder au renouvellement de l'adhésion de la municipalité annuellement dans la mutuelle, à moins d'avis contraire écrit de la part de la municipalité à l'UMQ avant le 31 juillet de l'année précédant l'année du renouvellement;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos :

1. Adopte l'*Entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux*, jointe à la présente résolution en annexe;
2. Autorise l'UMQ à signer, pour et en son nom, l'*Entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux*, jointe à la présente résolution en annexe;
3. Adopte l'*Entente* entre l'UMQ et la Municipalité concernant l'octroi d'un contrat relatif à la mise en application de l'entente visée à l'article 1, également joint à la présente résolution;
4. Adopte le *contrat de gestion* entre l'Union des Municipalités du Québec et le gestionnaire, au nom de la ville, aux termes de l'entente à l'article 3;

5. La municipalité ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaite de l'entente projetée avec la CSST relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2011 soit acceptée telle que rédigée et que l'UMQ soit autorisé(e) à signer cette entente pour et au nom de la municipalité ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution de la municipalité.
6. Autorise le maire, ou son représentant autorisé, à signer pour et au nom de la Ville d'Asbestos tous les documents nécessaires à la participation de la Municipalité à la Mutuelle.

Adoptée.

#### **2014-209**

#### **AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2014-173 : ACQUISITION DE PROPRIÉTÉS DE LA SUCCESSION DE LÉO-PAUL FILTEAU (MANDAT À MONTY COULOMBE SENC)**

Considérant la résolution 2014-173 qui mandate la firme d'avocat Monty Coulombe pour l'acquisition de certaines propriétés de la succession de Léo-Paul Filteau;

Considérant que parmi les lots identifiés devant faire l'objet d'une acquisition, il manquait le lot 3 563 923;

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'ajouter aux lots devant faire l'objet d'une acquisition, le lot 3 563 923;

Adoptée.

#### **2014-210**

#### **ÉTUDE D'AVANT-PROJET DU BOULEVARD SIMONEAU**

CONSIDÉRANT que la réfection du boulevard Simoneau, entre le boulevard du Conseil et la rue Binette, est actuellement en analyse;

CONSIDÉRANT qu'une étude d'avant-projet est nécessaire;

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'accepter l'offre de services professionnels de WSP au montant de 2 600 \$ plus taxes pour effectuer une étude d'avant-projet.

Adoptée.

#### **2014-211**

#### **DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – ANNÉE 2014**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos travaille à une remise à niveau de son réseau routier local depuis plusieurs années et que ce projet nécessite des sommes importantes;

CONSIDÉRANT les défis financiers importants auxquels doit faire face la Ville d'Asbestos;

CONSIDÉRANT que la chaussée de la rue Saint-Maurice a besoin d'une couche de surfacage et que ces travaux ont été évalués à près de 40 000 \$;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu de présenter une demande au Programme d'amélioration du réseau routier municipal auprès du Ministère des Transports du Québec pour des travaux de surfacage de la rue Saint-Maurice entre les rues Laurier et Noël.

Adoptée.

## 2014-212

### ENGAGEMENT DU PERSONNEL D'APPOINT DU SERVICE DES LOISIRS

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'entériner l'engagement du personnel d'appoint ci-dessous pour la session d'automne 2014 du Service des loisirs. Ces employés seront rémunérés selon le taux horaire en vigueur.

NOM	FONCTION	DUREE
Dufresne, Lise	Piscine Instructeur – échelon 2	Du 29 septembre au 6 décembre 2014
Roy, Pascal	Instructeur en badminton	Du 29 septembre au 6 décembre 2014
Dupont, Rosemarie	Surveillante en charge à la piscine lors des bains libres les samedis (sauveteur national)	Du 11 octobre au 20 décembre 2014
Dupont, Héloïse	Assistante-surveillante à la piscine et préposée à l'entrée en alternance	Du 11 octobre au 20 décembre 2014
Laroche, Antoine	Assistant-surveillant à la piscine et préposé à l'entretien en alternance	Du 11 octobre au 20 décembre 2014
Meunier, Anne-Sophie	Assistante-surveillante à la piscine lors des bains libres les samedis (sauveteur national) et sauveteur en charge s'il y a lieu	Du 11 octobre au 20 décembre 2014 (au besoin sur appel)
Couture, Kamélie	Préposée à l'entrée	Du 1 <sup>er</sup> octobre au 3 décembre 2014

Adoptée.

### RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport pour le mois d'août 2014 préparé par le Service d'inspection, qui se détaille comme suit :

	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DÉCLARÉE	CUMULATIF
Janvier 2014	12	563 800 \$	563 800 \$
Février 2014	10	80 500 \$	644 300 \$
Mars 2014	15	124 100 \$	768 400 \$
Avril 2014	33	801 155 \$	1 569 555 \$
Mai 2014	71	641 500 \$	2 211 055 \$
Juin 2014	61	1 851 100 \$	4 062 155 \$
Juillet 2014	50	384 600 \$	4 446 755 \$
Août 2014	47	208 200 \$	4 654 955 \$

## **2014-213**

### **NOMINATION DE MATHIEU-LUC PINARD AU POSTE DE LIEUTENANT**

Suite à la recommandation de monsieur Mario Durocher, directeur, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'entériner la nomination de Mathieu-Luc Pinard à titre de lieutenant pour le service de Sécurité incendie de la Ville d'Asbestos. Monsieur Pinard comble le poste laissé vacant par monsieur Patrick Goulet.

Adoptée.

## **2014-214**

### **DÉPÔT DU BILAN 2013 : SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES**

Considérant que la MRC des Sources a adopté le schéma de couverture de risques et que dans ce schéma, chacune des municipalités doit déposer à la MRC un rapport annuel des activités de mise en œuvre effectuées par la municipalité;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter le rapport annuel d'activités de mise en œuvre effectuée par la Ville d'Asbestos pour l'année 2013 déposé par le Service de sécurité incendie.

Adoptée.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR**

- › Un citoyen s'interroge sur l'école St-Jean et les modalités entourant l'entente entre la compagnie KABS et la Ville d'Asbestos. Monsieur le maire mentionne que la Ville se porte acquéreur du bâtiment et fera la location à l'entreprise KABS pour une période de cinq ans.
- › Un citoyen demande s'il peut obtenir une lettre d'appui adressée à la SAAQ en sa faveur afin qu'il puisse obtenir l'autorisation d'exploiter une fourrière à Asbestos. Monsieur le maire mentionne que le Conseil pourra rédiger une lettre d'appui, mais à certaines conditions, notamment qu'un nettoyage des lieux soit fait et que des clôtures soient installées.

### **AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

- › Le conseiller Jean Roy mentionne que les travaux de la rue Saint-Philippe vont bien et que l'asphaltage se fera sous peu. Il parle brièvement du Défi Têtes Rasées qui aura lieu dans deux semaines.
- › La conseillère Nicole Forgues mentionne que le calendrier des aînés est un bel outil pour les personnes aînées. Elle souhaite un joyeux anniversaire au conseiller Alain Roy.
- › Le conseiller Serge Boislard parle de la plante toxique nommée la berce du caucase. Cette plante peut atteindre jusqu'à neuf pieds de hauteur et peut être confondue avec d'autres types de plantes. Il mentionne aux citoyens qu'en cas de doute, ils doivent aviser les Travaux publics afin qu'une analyse soit faite.

- Le conseiller Alain Roy mentionne que les travaux du comité Alliance Magnésium ont repris récemment.
- La conseillère Nathalie Durocher parle de l'activité d'Armand Vaillancourt organisée par l'École secondaire de l'Escale.
- Le maire Hugues Grimard parle de l'activité de l'APOM qui aura lieu ce vendredi. Cette activité consiste en une exposition pour les municipalités et est ouverte au public à compter de 13 h 30. Monsieur Grimard en profite pour remercier le service de Sécurité incendie d'Asbestos pour sa présence aux funérailles de Joey Hinse. En terminant, il confirme que les inscriptions du Service des loisirs auront lieu lundi et mardi prochain.

**2014-215**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues que la présente séance soit levée à compter de 20 h 20.

Adoptée.

---

**HUGUES GRIMARD, MAIRE**

---

**MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE**

/al